PATRIMOINE

Le loto de la biodiversité retient un site naturel en Picardie : le hable d'Ault

AULT Vous connaissez par cœur le Loto du patrimoine mené tambour battant par Stéphane Bern. Mais pour la troisième année, s'ouvre le Loto… de la biodiversité. Objectif : restaurer des milieux naturels fragilisés.

Le jeudi 24 avril a été dévoilée la liste des sites retenus pour la 3e édition, celle de 2025. Parmi eux, un site picard. On vous en dit plus.

LE LITTORAL DE FRANCE À L'HONNEUR

Comme le souligne Ouest France, qui publie la liste des 21 sites retenus par l'Office français de la biodiversité (OFB), tous les sites de l'année 2025 se situent sur le littoral français. Une promesse faite par Emmanuel Macron, président de la République, à Nantes, en 2023.

Parmi eux se trouve le hable d'Ault, sur la commune de Cayeux-sur-Mer. Entre terre et mer, ce site naturel verra, via le Loto de la biodiversité, le rétablissement de ses roselières.

Le hâble d'Ault figure parmi les 21 sites retenus au Loto de la biodiversité 2025. (Photo d'illustration)

Le Loto doit permettre de distribuer 8 millions d'euros entre les sites naturels de l'édition 2025.

DÉJÀ UN SITE PICARD EN BÉNÉFICIE

Ce n'est pas une première pour la Picardie : le Loto de la biodiversité participe déjà à la remise en état d'un site naturel de la région. Selon le site l'OFB, les tourbières de Haute Somme ont déjà été inscrites à ce type de Loto, en 2023. La subvention prévisionnelle pour ce site est de 800 000 euros note l'institution. L'objectif est « d'améliorer le fonctionnement hydrologique » du milieu.

Au niveau des Hauts-de-France, les marais audomarois reçoivent une subvention prévisionnelle de 302 400 euros pour leur restauration. CÉCILE LATINOVIC

Courrier Picard 25.4.2025